



L'univers des livres

Vic Fischbach

La Bibliothèque Municipale a ouvert ses portes à la Place du Théâtre le 20 décembre 1967. À l'époque, il fallait être majeur pour s'inscrire en tant que lecteur. Un peu plus tard, il suffisait d'avoir quinze ans – j'étais loin de les avoir atteints quand j'empruntais mes premiers livres... grâce à la carte de membre de ma grand-mère. Elle était une lectrice fervente et m'a transmis sa passion – du coup j'avais acquis le droit au bovarysme¹.

Au Centre Hamilius, vers où la bibliothèque de la Ville déménagea en décembre 1978, c'était la caverne d'Ali Baba: il y avait 7000 titres pour enfants et adolescents, et un peu plus que trois fois autant pour les adultes. On y était accueilli par une dame très gentille – ce n'est que bien plus tard que j'appris qu'elle s'appelait Liliane Welter et qu'elle avait pris en main la classification décimale² des livres bien avant l'ouverture de la bibliothèque en 1967. Pour moi, à l'époque, elle n'était que la dame qui vérifiait si les livres rapportés étaient en bon état, cherchait les cartes d'emprunt dans son casier, inscrivait sur chacune la date du jour et la glissait dans le pli collé sur la 3^e de couverture. Pour ma grand-mère elle était par ailleurs une précieuse conseillère de lecture. On pouvait choisir trois bouquins à la fois dans les étagères de la bibliothèque et on avait un mois pour les lire – ou du moins pour les rapporter. J'avais souvent la curiosité d'étudier les inscriptions sur les cartes d'emprunt – si elles étaient bien remplies et si les dates entre les emprunts successifs étaient très rapprochées, cela signifiait que le livre valait le coup d'être lu!

Une fois la chasse aux livres terminée, on soumettait son butin à Madame Welter pour le faire dépouiller des cartes d'emprunt, puis payait – dans mes souvenirs, c'étaient cinq francs par livre, d'après les recherches de la directrice de la

Cité Bibliothèque Marthy Bracke, c'en étaient dix.

Les changements intervenus depuis lors ont envoyé aux oubliettes ce que fut la Bibliothèque Municipale avant de devenir Cité Bibliothèque en s'installant le 25 septembre 2008 dans le bâtiment de l'ancien Cinéma Cité. C'est à cette occasion que *ons stad* lui a consacré son édition 89 (2008) – le lecteur intéressé peut relire en ligne l'historique rédigé à l'époque par René Clesse.

Dans l'édition actuelle, *ons stad* a le plaisir de vous montrer une Cité Bibliothèque toute pimpante de vie alors qu'elle fête ses dix ans d'existence – que dis-je, 50 ans, puisqu'elle n'a fait que changer de nom et d'emplacement il y a dix ans. La voilà installée au n°3 de la rue Genistre et les usagers qu'*ons stad* a interrogés sont unanimes: La Cité Bibliothèque est un lieu où il fait bon passer du temps pour choisir un livre, un audio-livre ou un film, pour participer aux mardis littéraires mis en place par Maggy Schlungs et organisés désormais par l'équipe de Marthy Bracke, pour assister aux rendez-vous du samedi avec Tuffi, visiter des expositions – ou tout simplement pour s'installer en toute tranquillité, le temps de faire une recherche dans les documents à consulter sur place ou sur internet.

ch.g.

¹ Le droit cité est extrait des 10 commandements du lecteur, d'après Daniel Pennac. Selon lui, le droit au bovarysme est une boulimie littéraire très contagieuse, quoique rare, à soigner par... la lecture!

² La classification décimale de l'ensemble du fonds documentaire d'une bibliothèque permet de reconnaître rapidement à quelle discipline fondamentale, puis à quelle sous-catégorie appartient un livre. 8 est par exemple le chiffre correspondant à la littérature, si le livre est de langue anglaise, il est chiffré 820, s'il est allemand 830, français 840.